



ÉDITO

Fraternité

« On fait comme si la fraternité devait rester un bel idéal de fronton, alors qu'elle devrait être au cœur de notre projet de civilisation »

(Abdennour BIDAR)

Fraternité que deviens-tu ? Tes grandes sœurs, Liberté et Egalité, te cherchent désespérément. Elles se sentent esseulées et peinent à transmettre les valeurs de notre République sans tes qualités fédératrices, complémentaires à leur rayonnement. Elles sont constamment projetées sur le devant de l'actualité très agressive. Elles résistent tant bien que mal à une montée de l'indifférence, à une haine déconcertante, au chacun pour soi. Que deviendraient la liberté et l'égalité sans le troisième pilier, la fraternité ? Vous êtes indivisibles. Dans une inconscience générale, tu es devenue la grande oubliée de notre devise républicaine. Ta frustration est légitime mais ne néglige pas ton rôle prépondérant de notre précieuse démocratie laïque par une absence devenue pesante.

Les turbulences politiques, économiques-sociales et malheureusement associatives, forcent les esprits responsables de réagir à des actes ou des paroles indignes. L'accueil des réfugiés divise notre pays, réputé terre d'asile et symbole des droits de l'homme. Certains maires refusent de les accueillir en remettant en cause leur mandat, au risque de bafouer leur mission d'élus de la République. Des centres d'accueil sont victimes de dégradations criminelles. Semer la peur par de la propagation mensongère de la supposée dangerosité de cette population et briser toute mission humanitaire est devenu un exercice de discorde. Vivons bien dans notre confort et ignorons la détresse humaine. C'est pathétique ! Evitons de refaire l'histoire d'un passé pas si éloigné que cela, empreint d'épisodes peu glorieux. La conscience morale veille à ce que le devoir de mémoire ne soit pas sélectif, mais pour combien de temps encore ! Nos concitoyens se déchirent. Paradoxalement, certains en oublient leurs origines. C'est grave. En menant de front une attitude de campagne électorale agressive, non respectueuse, flirtant avec le modèle américain, des politiques participent dangereusement à une fragmentation de notre société. Les forces de l'ordre adulées récemment sont attaquées avec mépris et violence. Dans leur souffrance du manque de moyens et de reconnaissance, ils en oublient leur devoir de réserve. Peut-on leur en vouloir sans forcément leur donner raison ?

La fraternité, vecteur inconditionnel du vivre ensemble, contribue au lien social et à cette diversité qui fait la force et la richesse de notre pays. Elle porte à bout de bras la nécessaire solidarité synonyme de responsabilisation.

Fraternité reprends ta place, celle qui forge une société fraternelle.

Edouard Ferreira, président

Des arbres et des hommes

Renouvelant une grande tradition républicaine, on plantait, le 9 mai 2016, un arbre de la liberté à l'école Henri Pourrat d'Ambert, manifestation honorée par le Sous-préfet Jean-Charles Jobart, dont le discours méritait bien notre première page.

Evoquer Condorcet - faire entendre la voix du grand philosophe -, c'est peut-être la meilleure réponse à donner à l'émergence de la vulgarité politique, et de l'indigence éthique dont nous sommes aujourd'hui les témoins - et peut-être déjà les victimes ; une jeune députée représentant des idéologies extrêmes avoue avec aplomb "que les valeurs de la République la saoulent" et l'Amérique se donne pour chef un Ubu roi que la littérature n'aurait pas osé concevoir. Célébrant à la fois la jeunesse (contre tous les clichés) et les symboles de la République - dont l'arbre de la laïcité - le sous-préfet redonne sens à la révolution française, aux combats humanistes, à la nécessité de l'instruction ; il exprime sa confiance républicaine dans la solidarité, facteur essentiel du progrès et de la dignité des hommes.

Il rappelle "que les jeunes sont notre avenir" ; il réfute d'emblée les idées reçues selon lesquelles "les générations d'aujourd'hui seraient plus bêtes et plus mal élevées que les précédentes", (poncif qui traverse toute l'histoire depuis la plus haute antiquité).

" Or les jeunes d'aujourd'hui sont meilleurs que ceux d'hier et ceux de demain les dépasseront car ils bénéficient aujourd'hui de connaissances plus grandes et d'un monde plus vaste qu'il y a 40 ans. Dans la voie du progrès, Condorcet l'a dit, « il n'y a pas de liberté pour l'ignorant », l'instruction publique est indispensable pour libérer l'homme, faire des citoyens, car "même sous la constitution la plus libre, un peuple ignorant est esclave". C'est pourquoi, comme Condorcet, je crois à la perfectibilité infinie de l'homme et au progrès infini de l'esprit.

Mais science et confort ne font pas le bonheur. À mon sens, il n'est de bonheur que dans le dévouement, à sa famille, à ses amis, à ses concitoyens, à l'humanité, dans une réalisation de soi à travers le don de soi.

Ce don de soi afin de s'accomplir est notamment symbolisé par l'arbre de la liberté que nous plantons aujourd'hui. Il nous rappelle au passé, aux progrès réalisés, aux sacrifices humains faits pour eux. Il nous appelle au futur, au devoir de poursuivre l'œuvre et l'engagement de nos prédécesseurs pour l'homme et la société.

L'arbre n'est pas un symbole ordinaire. Il est symbole de l'homme lui-même. Dans leurs mythologies, les Scandinaves et les Germains se considéraient comme les descendants des arbres. En chinois, c'est le même idéogramme qui signifie homme et arbre : tous deux se rattachent par leurs racines à la terre, tous deux doivent se nourrir du passé, de l'expérience, de l'enseignement pour s'élever, progresser toujours plus haut. L'arbre incarne la succession de l'hiver et du printemps ; l'arbre renaît, reproduit le cycle du temps et de la vie ; il est symbole de l'univers. Beaucoup de civilisations se



sont représenté le monde sous la forme d'un arbre : les Mésopotamiens, les Hindous ou les Vikings. Les chrétiens ont fait de l'arbre de la connaissance, placé au paradis, le centre de l'univers. L'arbre est un symbole profond, puissant.

Dès le XIII^e siècle, en France, les paysans fêtaient le printemps, le retour des beaux jours en plantant l'arbre de mai. Il était planté la nuit du 30 avril au 1^{er} mai par les garçons du village, décoré de laurier, de fleurs, de fruits et de rubans. Les Américains ont repris ce symbole pendant la Guerre

commune "l'arbre fleurisse sous l'égide de la liberté française". Depuis le XIX^e siècle, l'arbre est devenu un des symboles de la République française avec la Marianne ou le drapeau tricolore.

Aujourd'hui, en plantant cet arbre, nous nous inscrivons dans cette longue tradition de célébration de la République et de ses valeurs. Cet arbre vous appelle, enfants, au progrès, à protéger et améliorer la liberté que nos ancêtres nous ont transmise au prix de nombreux efforts et même parfois de leur sang.

« ...être confiants en nos valeurs,
ne pas céder à la peur
ou la haine ».

d'indépendance. Ils élevaient sur les places publiques des poteaux de la liberté, comme symbole de résistance face à l'Angleterre. Dans la France de la Révolution, les paysans imitent les Américains. Les députés voient dans ces arbres un symbole de conquête de la liberté, de la naissance d'une nouvelle société. L'Assemblée nationale, sur proposition de l'abbé Grégoire, l'adopte comme symbole révolutionnaire. Les plantations d'arbres de la liberté se multiplient en 1792 : plus de soixante mille s'élèvent. La Convention confie par décret cette plantation et son entretien à la garde et aux bons soins des citoyens, afin que dans chaque

(Puis le sous-préfet adresse ses compliments aux enfants pour la belle exposition sur Marianne, autre symbole important de la république).

"Ces deux symboles ne sont pas imposés par des textes officiels, la loi ou la Constitution. Ce sont des symboles populaires, nés des usages et devenus des traditions.

De ce caractère populaire naît une grande liberté, une grande diversité de ces symboles. Tout arbre peut être un arbre de la liberté. Tous sont différents, chacun est unique, mais tous ont la même valeur, comme chaque citoyen dans notre République.

De même, vos photographies et dessins le montrent, les Marianne sont très diverses. À la Sous-préfecture, nous avons une Marianne polynésienne, illustrant la diversité de la République et son union autour des mêmes valeurs : Liberté, Égalité, Fraternité.

Alors que notre pays a connu l'année dernière de terribles attentats commis au nom du fanatisme, il est plus que jamais urgent de rappeler la nécessité du respect mutuel, de la solidarité. Nous sommes tous frères et solidaires en la République. Nous devons être confiants en nos valeurs, ne pas céder à la peur ou la haine.

" Le jour de la justice, lorsque vos ennemis, ceux qui vous ont proscrit, n'auront plus aucun crédit et que vous serez au pouvoir, que ferez-vous alors ?" demandait-on à Condorcet à la veille de sa mort ; et le philosophe de répondre simplement : "Tout le bien que je pourrai ". Voilà l'homme de progrès.

Vous, enfants, faites aussi tout le bien que vous pourrez. Vous devez d'abord étudier pour devenir des femmes et des hommes libres. Vous serez bons avec votre prochain, utiles à la société et la société française sera ce que vous en ferez. J'ai confiance en l'avenir, car j'ai confiance en vous : vous saurez défendre nos valeurs ; vous serez de bons citoyens, éclairés, investis et solidaires.

Vous réaliserez ainsi le rêve de Condorcet : "Il arrivera ce moment où le soleil n'éclairera plus que des hommes libres, ne reconnaissant d'autre maître que leur raison".

Comité Départemental UFOLEP du Puy-de-Dôme Assemblée générale

Le Comité Départemental UFOLEP 63 a réuni les représentants de ses 248 associations affiliées le vendredi 21 octobre à Gerzat

En ouverture, le Vice-Président Yves Begon, souhaitait au nom des tous les ufolépiens, un bon rétablissement au Président Jacques Pinseau absent pour raison de santé.

L'adjoint aux sports de la ville de Gerzat, Raymond Montagne a souhaité la bienvenue aux 100 participants dans la magnifique salle municipale "Le Galion".

Les associations gerzatoises affiliées furent présentées : Vélo Sport Gerzatois - Gerzat Gym - Danse Twirl Gerzat - US Cheminot Gerzat - Gerzat Yoga et l'Amicale Laïque avec ses sections Gym, Tennis de table, Randonnée et Basket sans oublier l'OMS fidèle partenaire de l'UFOLEP.

A noter la présence des deux derniers anciens maires Serge Rossignol et Georges Dassaud.

Le rapport moral présenté par Yves Begon et proposé par Jacques Pinseau au nom du comité directeur a rappelé le rôle important du comité UFOLEP qui revendique dans le projet global de la Ligue de l'Enseignement d'être la fédération de l'éducation par le sport, la fédération du sport comme levier de l'éducation populaire à partir de nos valeurs fondatrices : la laïcité, la citoyenneté, la solidarité. La compétence en matière de conseil et de formation de l'UFOLEP 63 au plus près du tissu associatif est reconnue. Le comité poursuivra dans cette voie avec la volonté de contenir le prix des affiliations et celui des licences.

Le rapport d'activités présenté par le secrétaire général Marc BOILE a mis en valeur le dynamisme du comité avec 17 705 licenciés, ce qui en fait le plus important comité UFOLEP de France. Ceci est le fruit du travail des centaines de bénévoles qui œuvrent au niveau local ou départemental.

Les féminines représentent près de 70 % des effectifs grâce aux 2 activités phares : Activités Physiques d'Entretien pour les adultes et Gymnastique Artistique pour les jeunes.

Les activités de loisirs se développent notamment la randonnée pédestre et la marche nordique.



L'UFOLEP, fédération sportive affinitaire et multisports propose plus de 30 activités dans le Puy-de-Dôme.

La formation des animateurs et officiels reste une priorité dans le département. 13 000 journées furent organisées durant l'année. Les formateurs bénévoles furent remerciés pour leur investissement et leur compétence. Le rapport financier présenté par Claude Chanudet mit en valeur la bonne santé financière du comité et l'excellent travail du trésorier Jean-Paul Bernon.

Cette Assemblée générale était également l'occasion d'élire le Comité Directeur qui aura la charge de gérer l'UFOLEP 63 durant les 4 ans à venir.

Sans aucune surprise furent élus : Jean-Claude Alliot - Yves Begon - Jean Paul Bernon - Marc Boile - Louis Boucheix - Annie Coly - Jean-Claude Dauphant - Alain Dossi - Florence Dufraise Levadoux - Jean-Gabriel Gourcy - Jean-Marie Meseguer - Rémi Montessimos - Chantal Peny - Jacques Pinseau - Solange Ray - Monique Reigner.

Ces nouveaux élus furent, ensuite, désignés par l'Assemblée Générale pour représenter le Puy-de-Dôme aux Assemblées Générales régionale et nationale.

Les personnalités présentes purent alors s'exprimer, chacun s'est réjoui de la bonne santé et du rayonnement de l'UFOLEP 63.

Le président de l'USEP, Laurent CHEMINAL, saluant la proximité des 2 comités sportifs de la Ligue, se dit persuadé que la collaboration UFOLEP/USEP doit être maintenue voire développée.

Le président de la FAL, Edouard FERREIRA a pu rappeler le rôle important de l'UFOLEP dans la vie de la Ligue 63 avec plus de 50 % des effectifs. Il se réjouit qu'un accord ait été proposé par les instances nationales et adopté par la FAL et l'UFOLEP.

Le Conseiller Départemental Serge PICHOT assurait l'UFOLEP du soutien du Conseil Départemental en remerciant le comité de choisir régulièrement GERZAT pour ses manifestations importantes.

Nathalie ALBUISSON représentante de l'Etat a rappelé les différentes aides possibles pour le milieu associatif : le CNDS dont la priorité est la professionnalisation, les Services Civiques et les Temps d'Activités Périscolaires (en incitant l'UFOLEP à faire des propositions dans ce cadre-là)

Après une interruption de séance, le nouveau comité directeur proposait à l'Assemblée Générale la candidature de Jean-Claude DAUPHANT pour occuper la fonction de président pour le mandat 2016/2020.

Suite à un vote à bulletin secret, l'Assemblée Générale élit à une très large majorité Jean-Claude DAUPHANT à la présidence du comité départemental 63.

Le nouveau président s'adressa alors à l'assistance pour remercier :

- tous ceux qui lui ont fait confiance
- ces prédécesseurs avec lesquels il avait travaillé depuis 28 ans
- les collègues qui ont souhaité ne pas être candidats pour différentes raisons. Certains après plusieurs dizaines d'années au CD (ils seront régulièrement sollicités car ils restent militants)
- tous les militants qui améliorent chaque année l'image de l'UFOLEP

Il garantit l'assistance de sa volonté de relever les défis qui vont se présenter dans les jours à venir à la tête d'une équipe qui s'est

engagée autour de lui pour mener à bien les projets de l'UFOLEP, l'engagement collectif ayant été une condition à sa candidature.

En remerciant la ville de GERZAT et le Conseil Départemental pour leur soutien, il assure les présidents FAL et USEP d'un travail commun au sein de la Ligue de l'Enseignement dans le cadre d'une reconnaissance mutuelle. Il promet à la représentation de l'Etat que le comité s'intéressera aux possibilités de développement liées aux services civiques et aux TAP

Il conclut en rappelant son attachement à la vie associative et en invitant tous les acteurs locaux à s'engager dans la réussite du projet départemental.

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS

CEJ

Spectacles dans le cadre du partenariat FAL63/Comédie de Clermont à la Comédie de Clermont :

- 7 décembre : Spectacle "La Fresque"

Spectacle dans le cadre de la programmation Trouvailles :

- 10 décembre : Spectacle "Dada Blues" à la salle des fêtes de Larodde
- 26 janvier : Journée "Lire et faire lire" avec la présence d'Yvonne Chenouf, chercheur à l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) en littérature jeunesse à la Maison des Sports à Clermont-Fd.

USEP

- 18 janvier 2017 : Epreuve lutte à l'Arténium de Ceyrat
- 17 janvier 2017 : Journées départementales danse à la Maison de la Culture à Clermont-Fd
- 19, 20, 26 et 27 janvier : journées départementales de lutte à l'Arténium de Ceyrat

UFOLEP

- 11 décembre : Matinée plurisport : tir à l'arc, sarbacane, tennis de table, activités physiques d'entretien, marche nordique à l'Espace Beaufort à Pont du Château
- 14 janvier 2017 : Concours de pétanque, championnats UFOLEP à la Maison des Boulistes à Clermont-Fd

FORMATIONS

CEJ

- 26 et 27 novembre : Stage "Danses de Bulgarie" encadré par Maya Mihneva à la Salle Leclanché à Clermont-Fd
- 1^{er} décembre : "Lire à voix haute" encadré par Claudine Cros pour les lecteurs de Lire et faire lire au Centre Canopé à Clermont-Fd
- 5 et 6 décembre : Formation "civique et citoyenne" pour les volontaires en service civique avec l'association Handi' School au siège de la FAL à Clermont-Fd
- 15 décembre : "Gérer un groupe d'enfants" encadré par Pascal Bulidon et Marie-Laure Perrier pour les lecteurs de Lire et faire Lire au siège de la FAL à Clermont-Fd
- 14 janvier 2017 : Ateliers dans le cadre du projet collectif "Road Movie Numérique" avec l'intervenant Rudy Martel au siège de la FAL à Clermont-Fd
- 28 et 29 janvier : Stage "Danses du Poitou" + bal avec "l'Effet Dulogis" Duo Guerbigny-Breugnot salle Leclanché à Clermont-Fd

UFOLEP

- 3 décembre : formation continue recyclage PSC1 (Prévention et Secours Civiques niveau 1) au siège de l'UFOLEP à Clermont-Fd
- 10 décembre et le 7 janvier 2017 : formation initiale PSC1 (Prévention et Secours Civiques niveau 1) au siège de l'UFOLEP à Clermont-Fd.
- Stage APE : formation continue stretching à l'Espace Beaufort à Pont du Château.

Une aventure théâtrale et scénographique

dirigée par le Petit Théâtre Dakôté



Mise en bouche dakôté

« Au pays Dakôté, au commencement il y a la troupe, puis il y a l'histoire, puis la troupe qui se joue de l'histoire, avec l'idée de créer ce qu'elle ressent en toute sincérité et en toute liberté.

Un théâtre qui jubile, qui adore se contenter de peu pour inventer plus.

Inventer tout un monde avec trois fois rien, faire confiance à la force de l'histoire et à l'imagination de la troupe ...

Reste à travailler dur pour faire vivre

cette pacotille... Reste à se convaincre au plus profond du cœur que le jeu vaut bien un milliard de chandelles.»

Christophe Bihel

GRUPE SCÉNOGRAPHIE ARTS PLASTIQUES

Créer des objets scénographiques à usage multiples, des costumes sculptures... Inventer un monde, avec trois bouts de ficelles, expérimenter la scénographie comme un terrain de jeu au service d'une histoire, et des acteurs.

Intervenante : Laure Guilhot

Calendrier - Stages

Calendrier - Stages

Week-end 1 • 25 et 26 mars 2017 : Création d'un univers et conception de l'esthétique de la pièce.

Week-end 2 • 20 et 21 mai 2017 :

Mise en commun avec le groupe théâtre

Horaires : (identiques pour tous les week-ends de stages) :

- **Samedi :** 9 h 30 - 13 h & 14 h 30-19 h 30

- **Dimanche :** 9 h 30 - 13 h & 14 h 30 - 17 h 30

Tarifs : forfaits pour l'intégralité du projet. Forfait théâtre/ forfait scénographie-arts plastiques.

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTIONS : 04 73 14 79 16/amartinez@fal63.org ou sur le site www.culturefal63.org

GRUPE THÉÂTRE

Tour à tour conteurs, musiciens, comédiens, metteurs en scène, les stagiaires mettront en commun leurs imaginations au service d'une histoire et de la troupe. L'occasion de pratiquer un théâtre différent. La musique aura également une place importante.

Intervenants : Compagnie Le Petit Théâtre Dakôté avec Christophe Bihel et Agnieszka Kolosowska-Bihel pour la mise en scène et le jeu, et Jérémy Ravoux pour la musique.

Calendrier - stages

Week-end 1 • 4 et 5 mars 2017 : Naissance d'une troupe et d'une histoire.

Week-end 2 • 18 et 19 mars 2017 : Une troupe en création 1.

Week-end 3 • 20 et 21 mai 2017 : Une troupe en création 2

Représentations

Week-end 4 • 3, 4 et 5 juin : Une troupe en tournée

Avis aux amateurs

La Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme propose pour le printemps 2017 un projet de création collective dirigé par Le Petit Théâtre Dakôté (anciens compagnons de route du Footsbarn Théâtre).

L'occasion de :

- s'initier à la création « made in Dakôté » autour de l'écriture, de la mise en scène et du jeu
- découvrir l'univers de l'artiste plasticienne Laure Guilhot
- concevoir un spectacle tout terrain de A à Z
- s'engager dans une aventure collective où les techniques et savoir-faire de chacun pourront trouver leur place puisque tout reste à inventer.

Au programme plusieurs week-ends de stages pour chaque groupe (groupe théâtre, groupe scénographie) et une mini-tournée dans les campagnes à la clé ! La création se jouera en plein air et voyagera dans trois communes : Augerolles, Marsat et Charbonnier-les-Mines.

L'aventure est ouverte à tous (adolescents/adultes) : plasticiens, bricoleurs ou touche-à-tout et comédiens amateurs, curieux de tenter l'expérience !

Des ateliers communication pour s'afficher

A l'heure de la révolution numérique où l'usage de l'internet prend de plus en plus de place dans notre vie quotidienne, à une ère où la communication représente un enjeu majeur pour les associations, la Ligue du Puy-de-Dôme propose à ses adhérents deux ateliers sur la communication numérique, l'un plutôt théorique sur la création d'affiches, le second plutôt pratique la création de sites internet.

Le premier atelier, assez court (environ 1h30), propose une présentation des règles essentielles à respecter pour créer une affiche simple et efficace. Formats, couleurs, polices, images, logos, mise en page générale, sites et infos techniques utiles sont quelques-uns des points abordés lors de cet atelier. A noter que nous proposerons sans doute à partir de la rentrée un complément plus pratique à cette formation sur le même format de rendez-vous court et en soirée.

Le second atelier, plus long (environ 6h) propose aux participants de prendre en main un éditeur de site web en ligne (tout se fait directement sur internet) très simple d'utilisation et qui offre des résultats tout à fait satisfaisants en terme d'ergonomie et d'esthétique. Plusieurs associations ayant participées à cet atelier ont d'ores et déjà des sites référencés sur internet.

A noter, ces formations sont gratuites !

Plus de renseignements auprès de :

Vincent Landry au 04 73 14 79 17 ou vlandry@fal63.org

ÉCHOS

Pro-Patria Maringues



Samedi 22 octobre, la grande foule des amateurs d'art a répondu à l'invitation de Pro Patria pour assister au vernissage du 22^e salon d'automne. François Lassère étant l'invité d'honneur, les œuvres d'une trentaine d'artistes garnissaient cimaises et tables d'exposition. En présence de Robert Imbaud, maire de Maringues et de nombreux élus, Frédéric Moulin, président de Pro-Patria et Isabelle Biteau, responsable de la section artistique ont donné lecture du palmarès récompensant Joseph Suarez d'Ennezat et Jacky Adrech, respectivement prix de Maringues et prix Patrice-Bultey pour deux remarquables sculptures.

En quelques mots, Edouard Ferreira, président de la FAL-63 et François Lassère ont replacé l'art et la démarche culturelle à leur indispensable place, au centre d'une société que l'on voudrait plus humaniste et fraternelle.

La "jungle de Calais"

Dans le cadre du démantèlement de la "jungle de Calais" l'échelon national de la Ligue de l'enseignement s'est positionné de façon volontariste auprès des structures gouvernementales. Le 2 novembre dernier une trentaine de jeunes mineurs isolés d'origine Afghane âgés de 13 à 17 ans a notamment été accueillie au centre de vacances d'Ardes sur Couze (63). Cet accueil va probablement durer plusieurs semaines voire plusieurs mois. La FAL63 en tant que fédération départementale de la Ligue de l'enseignement et ses différents secteurs ufolep63, usep63, Cercle Condorcet a été sollicitée pour venir en appui sur Ardes-sur-Couze.

La FAL63 a d'ores et déjà, fourni des kits d'hygiène (shampooing, dentifrice, brosse à dent, rasoirs mousse à raser), fournis des dotations de vêtements chauds adaptés au climat provenant du secours populaire et des restos du cœur et de nos associations affiliées suite à l'appel aux dons passé. La mission maintenant est de proposer une animation socioculturelle quotidienne pour faciliter l'intégration de ces jeunes. L'ufolep63 prépare au moment où est écrit cet article un programme d'intervention auprès de ces jeunes.

Pour soutenir cette action, La FAL63 a besoin de créer une dynamique afin de garantir un accueil des plus chaleureux et générer une atmosphère positive. Elle est toujours en recherche de volontaires bénévoles souhaitant contribuer à cette action et aider les éducateurs mis en place par les responsables du Centre dans l'accompagnement et l'encadrement des différentes activités proposées aux jeunes.

Si vous avez une demi-journée ou une journée à consacrer ...

Contacts et renseignements :
FAL63 : Solène Ragonneau – Frédéric Rideau (04 73 91 00 42)

"Le refus de la misère" (soirée lecture)

Le Lundi 17 octobre dernier, l'ATR a participé à la "Journée du refus de la misère" avec une lecture des textes qui suivent, suivie d'une réflexion-débat sympathique et constructive.

Si des amicales laïques ou foyers de jeunes sont intéressés par l'organisation d'une telle soirée ils peuvent prendre contact avec l'ATR (tél. 06 86 02 59 97)

- 1) Emma Lazarus (Le nouveau colosse ... poème que l'on peut lire sur le socle de la statue de la liberté)
 - 2) Léo Ferré (Madame la Misère)
 - 3) Abbé Pierre (Appel du 1^{er} février 1954)
 - 4) Girard de Saint Amand (Les Goinfres)
 - 5) Victor Hugo (Mélancolia)
 - 6) Jean-Paul Marat (Les nations amies de la pauvreté)
 - 7) Octave Mirbeau (Le Foyer – Théâtre)
 - 8) La Bruyère (Caractères)
 - 9) Jean Richepin (Ballade de Noël)
 - 10) Edith Piaf (Le Noël de la rue)
 - 11) Andersen (La Petite fille aux allumettes)
 - 12) Louis Calaferte (L'homme vivant)
 - 13) Florence Aubenas (Le quai de Ouistreham)
 - 14) Paroles ouvrières (Mittleuropa de Frédéric Fajardie)
 - 15) Jean-Pierre Siméon (Le poète et la pauvreté)
- ... et les airs sont dans l'accordéon !

N'oubliez pas : ENVOYEZ-NOUS VOS ÉCHOS
 (15 lignes maximum) avant le 4 JANVIER 2017

USEP en bords d'Allier

"L'homme qui déplace une montagne commence par déplacer les petites pierres" dit le proverbe, chinois comme il se doit : les pratiques du sport scolaire seraient donc les petites pierres du sport des "grands". Mais quand on parle du sport des "grands" la vérité n'est pas que basketteuse même si, à Saint-Priest-Bramefant, la pratique locale y conduit irrémédiablement.

A Saint-Priest, scolairement on vivait basket comme on était jeune footballeur à Condat -en Combrailles, cyclotouriste à Giat et pongiste à Randan. La cour d'école était outil de formation largement exploité par des Jean Magnaud ou Claude Sautarel, instituteurs et/ou présidents associatifs convaincus et convaincants. Au dire de l'actuel directeur de l'école saint-priestoise Philippe Magnaud (le fils de Jean, pour reprendre le titre d'un film actuellement à l'affiche,) et de son collègue Rémi Pénin, si le basket Saint-priestoise reste à l'honneur, la création de la section USEP en 2006 a permis d'élargir les horizons sportifs des élèves. En moyenne 45 licenciés sont inscrits chaque année, les finances étant assurées par les cotisations et les bénéfices d'un repas de fin d'année. La municipalité dirigée par Eric Gold apporte des aides ponctuelles aux déplacements qui viennent s'ajouter aux subventions allouées par le Comité USEP. Deux rencontres départementales sont habituellement au programme. Les enfants pratiquent prioritairement l'athlétisme au stadium Jean Pellez et alternativement rugby, hand-ball ou course d'orientation.



Pour leur assiduité et leurs résultats sportifs, les enfants de Saint-Priest se sont vus décerner en juin 2016, la coupe départementale USEP des écoles rurales de moins de trois classes.

A ces activités viennent s'ajouter les propositions faites dans le cadre du regroupement USEP Dore-Allier-Durolle dont Rémi Pénin est président en titre depuis 2009 succédant alors à Christine Fournet-Fayas et Fabienne Boissat. Créée en 2001 sous l'impulsion du dynamique Christian Lachaux, très impliqué dans la pratique sportive du secteur scolaire de Maringues, DAD regroupe 5 à 6 écoles voire plus selon les années soit en 2016, 17 classes de Saint-Priest, Thuret, Luzillat, Crevant-Laveine, Saint-André-le-Coq, Culhat et Saint-Sylvestre-Pragoulin soit environ 370 enfants. Trois projets sont actuellement sur les rails avec cycles d'initiation et rencontres terminales. Ce sera arts du cirque pour 90 GS/CP qui se retrouveront à Crevant-Laveine, basket avec l'aide du CD-63 pour les 90 CE qui termineront leurs apprentissages

à Saint-Sylvestre-Pragoulin et activités multi-sports (Kinball, hockey, freesby, sport boules (avec intervention du CD-63) pour les 150 CM rassemblés en juin à Luzillat.

Tout irait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes USEP possibles si quelques nuages annonciateurs de difficultés ne s'amoncelaient à l'horizon. Difficultés à mobiliser de nouveaux enseignants "croqués" par la charge de travail, les contraintes personnelles et disons-le par un manque de formation et de connaissance des partenaires de l'école donc de l'USEP (heureusement, les choses changent au sein des ESPES), difficultés grandissantes pour organiser les sorties scolaires et surtout difficultés grandissantes à assumer la charge financière des dites sorties : Enseignants et parents accompagnateurs saint-priestois ont beau être convaincus du bien-fondé de leur action, le doute va augmentant concernant les champs du possible pour l'USEP en milieu rural.

Compagnie "Flèches de tout bois" : le théâtre au cœur de la cible

La FAL a ceci de particulier que se côtoient en son sein des formes d'expression artistiques diverses et variées : c'est ce qui fait son originalité et sa force. Ainsi l'art théâtral y est-il vécu et pratiqué via des pièces de boulevard, distractives aussi bien pour la salle que sur les planches. D'autres de nos associations trouvent leur plaisir dans les textes de Brecht, Tchekhov ou Pirandello.

C'est parce que ce leur intérêt pour le théâtre ne suivait pas ces chemins-là que six passionnés ont décidé en 2012 de créer leur propre troupe, "La compagnie Flèches de tout bois". Olivia Galindo-Jonchère, la présidente-fondatrice et ses amis frustrés par leurs expériences passées dans le cadre d'ateliers animés par des professionnels qui ne leur permettaient que trop peu de présentation sur scène, ou dans le milieu purement amateur où ils avaient le sentiment de ne pas progresser, ces six acteurs ont décidé de créer leur propre troupe de théâtre.

Leurs idées maîtresses : ne pas cloisonner entre professionnels d'un côté et amateurs de l'autre, ne pas opposer deux mondes qui finalement doivent être complémentaires et constituer un groupe de gens ayant envie de voir, de discuter et de pratiquer.

Et surtout construire un spectacle dans une démarche d'interactivité en laissant une grande place à l'acteur qui devient lui-même co-auteur du texte.



Leur première production "Rendez-vous", mise en scène par Florence Bernard (compagnie La Lune rouge), est née des textes du dramaturge allemand contemporain Falk Rister. Cet auteur se définit comme un "écrivain-plateau" dont les principes de création n'imposent pas de distribution des rôles à priori, une large place laissée à l'improvisation dans un cadre défini (un socle de travail) jusqu'à la version finale. On passera ainsi d'un texte d'auteur encore en devenir à une version définitivement élaborée par les acteurs sur le plateau au cours des répétitions.

Du rêve à la réalité, il a fallu beaucoup de courage et d'obstination à Olivia pour arriver à ses fins. Malgré le manque de locaux propres pour les répétitions qui se déroulent mensuellement sur une journée complète chez des associations amies (Salle de La Glacière, lycée Virlogeux de Riom), le travail, l'enthousiasme et le sérieux des acteurs ont porté leurs fruits et permis à la compagnie de se produire à six reprises cette année. Malgré le coût des droits d'auteur et de traduction et

Contact :
[Les Flèches de tout bois]
 6 bis rue Saint-Laurent
 63000 Clermont-Ferrand
 flechesdetoutbois@yahoo.fr
<https://www.facebook.com/Les-fleches-de-tout-bois-1046814922062894/?fref=ts>

grâce à une subvention de la DRAC, aux cotisations des adhérents et aux modestes cachets récoltés, la trésorière de l'association, Stéphanie Mitéran, peut envisager sereinement l'avenir en permettant aux professionnels d'intervenir régulièrement auprès d'amateurs demandeurs de textes qui conduisent à une lecture approfondie, à la réflexion, à la discussion, à l'interaction et aussi au divertissement.

Faire flèches de tout bois, c'est être prêt à utiliser n'importe quel moyen pour tenir le challenge. Voilà la devise de Olivia, prête à tout (ou presque !) pour concrétiser sa passion et vivre sa conception personnelle du théâtre.

Le cercle Condorcet



Ce numéro d'Auvergne laïque fait la part belle à Condorcet, philosophe de la Révolution, des Lumières et de la République en consacrant un dossier à un groupe de réflexion qui se réfère à ce grand philosophe : le Cercle Condorcet de Clermont-Ferrand, du Puy-de-Dôme en fait.

Défenseur de l'universalité de la raison, des droits de l'homme et des différences, Condorcet peut être considéré comme le fondateur de la devise républicaine. Il est aussi précurseur d'une école publique devant échapper à tous les dogmatismes, en charge de former des citoyens autonomes, libres de leurs choix. Les Cercles Condorcet, impulsés par la Ligue de l'Enseignement à la fin des années 1980, perpétuent ces combats en les actualisant.

En lien avec son travail actuel, le Cercle de Clermont invitait tout récemment le philosophe Christian Godin (1) pour une conférence au cours de laquelle il a évoqué tout ce qui aujourd'hui menace l'exercice de la raison et affirme la permanence des valeurs et des combats inaugurés par la philosophie des Lumières. Et quelques jours plus tard, on apprenait l'élection d'un président américain dont le programme menace la démocratie et la République : remise en cause de libertés fondamentales, la mise en place d'une société sécuritaire, officialisation des discriminations de toutes sortes...

Avec la montée des fanatismes, le retour des obscurantismes, le nouvel avènement de tous les mépris : plus que jamais la parole des cercles Condorcet, en référence à l'œuvre du philosophe, doit retentir et être entendue.

L'histoire des cercles Condorcet

Création, cohésion et dynamique des cercles

C'est en 1986 que le premier cercle Condorcet est créé par une centaine de personnalités parisiennes à la suite d'un appel lancé par Christian Julien et la Ligue de l'enseignement ; la Ligue apportera un soutien logistique au développement des cercles. D'emblée les cercles centrent leurs réflexions et leurs travaux sur les grandes questions qui traversent le monde contemporain, envisagées sous des angles politiques, économiques, sociaux et culturels.

Au congrès de la Ligue à Clermont-Ferrand, en 1995, les cercles se constituent en structures autonomes avec la création d'un comité de liaison nécessaire au fonctionnement du réseau et à la reconnaissance du mouvement ; en 1996 naît « la lettre des cercles ».

A partir de 1998, les cercles conduisent une réflexion commune sur l'Europe ; elle a donné lieu à une convention en mars 2000 à Montpellier.

Depuis leur création, ils n'ont cessé de faire la preuve de leur rayonnement.

Rayonnement

Plus de 60 cercles fonctionnent aujourd'hui en liaison avec les fédérations départementales de la ligue, ainsi que dans 5 pays étrangers : Belgique, Hongrie, Italie, Maroc, Suisse. Les cercles regroupent plus de 2000 adhérents ; leur instance principale est la conférence des présidents. En 1995 la création d'un comité de liaison assure la coordination permanente de leurs initiatives citoyennes ; un vice-président de ce comité sera en charge de l'international. La charte des Cercles souligne la nécessité de cette dimension : « aujourd'hui aucun problème important ne peut

être appréhendé dans un cadre limité aux frontières nationales. La laïcité, les conséquences de la mondialisation, les rapports entre pays pauvres et pays riches présentent une dimension universelle ».

L'esprit des cercles

Les cercles sont des lieux de travail, de réflexion et d'action, réunissant des citoyens très divers par leurs origines, leurs compétences et leurs expériences professionnelles. Place aux idées donc, à celles qui prennent solidement appui sur des analyses lucides, une critique documentée, un débat ouvert. L'ambition citoyenne des cercles s'inscrit dans le message républicain et prolonge la tradition d'éducation populaire de la Ligue de l'enseignement. Les cercles constituent auprès de la Ligue et des fédérations un organe complémentaire de réflexion sur des sujets qui importent aussi à la ligue :

- des thèmes fondamentaux tels que la République, la démocratie, la laïcité, la citoyenneté

- des débats de société, tels que travail, justice, racisme

- des questions d'actualité comme la violence, le sport, les mouvements sociaux....

Ils se donnent pour mission d'instaurer une dynamique de formation du citoyen par le débat et de rendre vivante la démocratie.

Toutefois, l'objectif des cercles n'est pas de constituer un corps de doctrine ; en cela ils illustrent un principe énoncé par Michel Delon (2) à propos de l'héritage de Condorcet : « nous devons hériter des questions pas des solutions ».

L'une des priorités des cercles aujourd'hui est de travailler à l'édification d'un monde de solidarité : « Pour que se construise une Europe de la solidarité et de l'ouverture au monde, de la primauté du politique sur le "tout économique", de la permanence du social et du culturel sur le marché, sur la compétition, sur la course aux technologies.

Pour la France et l'Europe, mettre le cap sur le sud afin de partager l'édu-

cation, la santé, le développement économique afin de construire un monde nouveau des droits de l'homme, de la solidarité et de la paix ».

Le travail des cercles : thèmes et méthodes

En accord avec leurs objectifs, les cercles se sont donné les moyens du débat et de la diffusion des idées. Ils se sont organisés en commissions de travail, ont tenu des séances plénières mensuelles, participé à des colloques et à des journées d'études.

Ils ont publié dans les "cahiers Condorcet", participé à l'organe de la Ligue "les idées en mouvement", coédité des ouvrages avec différents éditeurs, avec Le Monde Diplomatique, Alternatives Économiques.

On le verra avec le travail du cercle de Clermont, les cercles procèdent à la diffusion de leurs débats et conférences, sous des formes variées, afin d'impliquer les citoyens dans cette démarche de réflexion, et contribuer à l'émergence d'une conscience et surtout d'une vigilance politiques.

Une conférence récente du philosophe Christian Godin



Le cercle a invité le philosophe Christian Godin à donner un éclairage sur ces questions, ce qu'il a fait dans une conférence publique le 7 novembre dernier.

Le texte de cette conférence sera publié intégralement dans le livret. En substance :



« La philosophie des Lumières a fait de la raison une valeur centrale ; elle a réalisé partiellement ses idéaux de démocratie et d'éducation dans une large partie du Monde. Mais force est de constater qu'elle a aussi rencontré d'épouvantables trahisons, barbarie, crimes contre l'humanité, mais aussi

destruction de l'environnement, ... qui font douter que le progrès puisse être la loi de l'histoire. Les croyances et les émotions concurrencent la raison... Mais il ne faut pas baisser les bras ! Les idéaux des lumières sont toujours d'actualité, ils ne sont jamais achevés ! »

Les précédentes publications du cercle

Bien qu'épuisés dans leur format papier, les publications du cercle sont disponibles en format numérique sur le site <http://condorcetclermont.fr>



Citons les derniers livrets dont les thèmes restent d'une brûlante actualité : ■ *Ce qui rassemble et/ou divise les Hommes (2015)* ; sont étudiés les rôles de la religion, de la culture, de la langue, et ceux de la laïcité, de la solidarité, des associations...

■ *Informer et/ou manipuler (2014)* : réflexion sur les médias et la liberté d'expression ; sont analysés de nombreux exemples d'impostures et de manipulations récentes ;

■ *Que reste-t-il des Lumières ? (2010)* : rappel des apports fondamentaux des Lumières et étude des critiques relativistes récentes.

Le cercle de Clermont-Ferrand

C'est en 1988, à l'initiative de la FAL 63 et de son président Maurice Candoret, que le Cercle de Clermont est constitué en association loi 1901. En 1993, son premier président, Jean Ehrard, signe avec la FAL la première convention qui fixe en termes d'objectifs, de communauté, de pensée et de soutien logistique, les rapports entre les deux mouvements.

L'histoire du cercle et son travail sont évoqués dans notre dossier par l'actuel président, Pierre Miele.

La charte du cercle clermontois se réfère explicitement aux principes fondateurs énoncés par la ligue, notamment en ce qui concerne l'autorité philosophique de Condorcet :

« En choisissant le nom de Condorcet, le Cercle Condorcet affirme qu'il s'inspire de l'esprit de l'Encyclopédie et de la Révolution de 1789 pour mener, dans un souci de dialogue et d'ouverture, une recherche approfondie permettant de mieux comprendre notre monde et pour infléchir sur l'avenir des hommes ».

Les liens avec la FAL

Le 5 février 1993, Maurice Candoret, alors président de LA FAL 63 et Jean Ehrard, président fondateur du cercle Condorcet, signent une convention qui officialise les liens nécessaires entre les Cercles Condorcet d'une part, la Ligue de l'enseignement et les Fédérations des Associations Laïques

de l'autre. « L'objectif de la rénovation de la pensée républicaine et démocratique que se sont fixé les Cercles Condorcet s'inscrit dans la mission de formation civique que la Ligue s'est elle-même assignée depuis sa création en 1866. Le cercle de Clermont-Ferrand, a librement choisi d'adhérer à la Fédération des Associations Laïques du Puy-de-Dôme... » Le cercle de Clermont-Ferrand, qui est en fait le cercle du Puy-de-Dôme bénéficie depuis sa création, d'un constant soutien technique et financier de la part de la FAL, comme le précise l'article 2 de la convention

« La FAL du Puy-de-Dôme apporte son concours à la réalisation des objectifs du Cercle par la prise en charge

- du secrétariat administratif et technique
- d'une partie des frais de fonctionnement du Cercle (discutée chaque année dans le cadre du budget de la F.A.L.)
- la mise à disposition de locaux de réunions ».

Depuis sa création, la dynamique du cercle a été entretenue par la permanence d'un noyau d'adhérents et le renouvellement par des adhésions nouvelles. Une subvention accordée jusqu'en 2015 par le Conseil Général a favorisé la diffusion des travaux.

Les travaux du cercle

Les membres du cercle se réunissent une fois par mois et débattent sur des sujets importants que l'actualité met à l'ordre du jour, concernant



Les quatre présidents depuis la création

la vie citoyenne, les valeurs de la République, l'éducation, l'école. Ils choisissent chaque année un sujet principal qui fera l'objet de travaux plus approfondis et d'une publication sous forme d'un livret, dans lequel peuvent être insérés les conférences d'experts invités.

Le sujet des travaux en cours : la raison face aux modes de pensée qui la heurtent

Le choix du sujet s'est fait dans le contexte des attentats et de l'islamisme radical, et celui de la progression du Front National confirmée par les élections régionales (le cercle a publié un article sur chacun de ces sujets sur le site). De quoi susciter un questionnement de fond sur les modes de pensée qui guident les comportements tant des individus que celui des groupes, et même celui des Etats. Quels est donc la place de la raison face à celle des croyances, des passions, des dogmes de toutes natures et pas seulement religieuse. Comment expliquer de tels phénomènes, et comment continuer à défendre la raison dans le respect des consciences et de la liberté de jugement qu'exige notre laïcité.

Il y a là une sorte de mise en danger, heureusement partielle, momentanée il faut l'espérer, des valeurs héritées des Lumières : nous nous efforçons de porter un regard lucide sur les causes possibles de cette situation, sur les obstacles et limites à l'exercice de la raison qui poussent à préférer au bien commun des solutions individualistes, communautaristes, voire absurdes, nihilistes.

Comprendre n'est pas excuser. Mais c'est se donner des chances de ne pas se tromper d'ennemi, et de ne pas se

laisser dicter des choix qui doivent rester des choix de citoyens libres.

A cet égard, l'école publique qui a la charge d'outiller la raison par l'instruction et l'apprentissage de l'esprit critique, doit être aidée dans cette tâche notamment par des marques institutionnelles de confiance, et pas surchargée de commandes aux effets incertains.

Le cercle s'efforce de croiser les approches scientifiques, politiques et médiatiques afin de dégager quelques clés à l'usage des éducateurs et de tous ceux qui œuvrent au "vivre ensemble".

Des contributions à ce large chantier ont déjà été présentées et débattues et figureront dans le prochain livret. Elles ont pour thèmes particuliers :

- la raison, ses définitions et sa place dans l'histoire des idées ;
- les autres modes de pensée : croyances culturelles, préjugés, superstitions,...
- des limites objectives à la pensée rationnelle : obstacles, erreurs, complexité, ..., et apprentissage du doute méthodique ;
- ce que peut et doit l'école et ce qu'elle ne pourra pas ;
- être rationnel dans un monde dont la rationalité échappe...

Le cercle engagé au sein de la Ligue



Au plan national, notre cercle participe au comité de liaison des cercles, chargé par la Ligue d'animer le débat d'idées ; un portail internet national vient d'être ouvert ; il va recenser les travaux et publications des cercles et offrir une plate-forme d'échange et débat internes :

<http://cerlescondorcet.org>

Dans le cadre de l'union régionale Auvergne-Rhône-Alpes, le cercle de Clermont entend jouer un rôle moteur. Avec la FAL63, aux côtés de l'URFOL, il participera activement à la prochaine journée régionale de la laïcité, à Lyon, le 28 janvier 2017.



Au plan local, le cercle répond aux demandes des associations qui souhaitent organiser information et/ou débat sur un thème relevant de son champ d'études ; il soutient les actions d'associations amies comme le cercle Mendes-France, les Amis du temps des cerises, ... Tout récemment il prend part aux côtés de la FAL de l'UFOLEP et l'USEP aux actions de soutien à l'accueil de jeunes migrants au centre d'Ardes-sur-Couze.

LAÏCITÉ



Rejoindre le cercle de Clermont-Ferrand

Toute personne désirant contribuer à la réflexion et aux travaux du cercle est bienvenue. Il est possible de participer aux réunions en observateur avant de s'engager. Contacter le président à travers le site, ou un des membres, pour recevoir une invitation avec l'ordre du jour.

Site : <http://condorcetclermont.fr>
Courriel : condorcetclermont@laposte.net

^① Christian Godin : professeur honoraire de philosophie à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand
^② Michel Delon : maître de conférences à l'Université d'Orléans, spécialiste des Lumières.

ICI & LÀ

TEPA au courant ?

Or ça, l'accord commercial TEPA vient d'être signé entre l'Europe et le Canada avec la bénédiction du gouvernement français. S'il est si bon que ça, nous devrions être contents : mais contents de quoi ? N'est-il pas singulier que la presse française à l'exception du Canard Enchaîné qui a donné la parole à José Bové, ait à ce point fait preuve d'une discrétion de violette sur ce sujet jusqu'à ce que nos voisins wallons secouent un peu le cocotier ? Il est vrai que la FNSEA à qui rien ne peut être refusé est favorable à l'accord, alors circulez... Mais au cours d'un séjour au Québec, parce que je me suis intéressé à cet aspect de l'économie essentiel là où je séjournais dans "La Beauce", entre la ville de Québec et la frontière américaine du Maine, j'ai pu constater la puissance du monde agricole québécois. En deux ans, depuis mon précédent séjour, nombre de fermes « à l'américaine » ont été créées et nombre d'autres modernisées. Nos malheureux éleveurs de moyenne montagne ne vont pas peser lourd face à la puissance financière des agriculteurs de la belle province.

Quant à la protection de la nature, elle est là-bas parquée au sens vrai du terme dans des zones dévolues au tourisme. Ailleurs, mieux vaut ne pas savoir ce que contiennent les silos typiques des fermes américaines et canadiennes là où on stocke de quoi nourrir des animaux qui ne voient jamais ou très peu le soleil, parqués qu'ils sont dans des bâtiments climatisés. Si l'on ajoute à cela que, commercialement, la frontière américano-canadienne est une vraie passoire, être à l'instar de notre gouvernement, pro TEPA et anti TAFTA (accord du même tonneau avec les Etats Unis) relève d'un enfumage de harengs dont nos hommes politiques gardent jalousement le secret. La différence sonore est faible entre "hors normes" et "hormones", mais bon appétit quand même.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes voit grand !

J'étais pourtant de bonne humeur ce jeudi 3 novembre quand j'ai déplié mon quotidien régional. J'ai parcouru comme d'habitude les 2 premières pages et les deux dernières : La Région sécurise...La Région agit...La Région fait...La Région défend...La Région soutient... La Région remet... Et là j'ai compris que notre Président de Région faisait de la publicité pour son action présente et future. Ma bonne humeur s'est envolée quand j'ai compris que ce jeudi j'ai payé mon journal deux fois : une fois avec mon abonnement et une autre fois avec mes impôts. Pourtant monsieur Wauquiez prétend vouloir faire des économies et combattre les dépenses inutiles...

Régis Faucheux Saint-Bonnet-près-Riom

Avec les DDEN

Catherine Haensler, présidente des DDEN

Elle écrivait dans son éditorial de rentrée : « *Le climat social très pesant ne doit pas empêcher les équipes d'enseignants de travailler le plus sereinement possible dans l'Ecole publique laïque. A nous d'être à leur côté pour rappeler la loi de 1905 aux familles et aux élèves. Continuer à faire connaître et à expliquer cette loi : c'est ce à quoi chaque DDEN s'engage. Bien sûr nous nous questionnons sur l'opportunité de la création par le gouvernement "de la fondation sur les œuvres de l'Islam de France". Bien sûr nous nous questionnons sur la nécessité des polémiques sur le port du "burkini" sur les plages du sud de la France et des décisions juridiques prises par certaines municipalités. Les mois à venir seront décisifs pour l'avenir de notre société républicaine laïque. Aussi plus que jamais nous devons faire partager nos convictions et nos valeurs* ». Dans cette perspective, revenons sur cette question des rapports entre l'Etat, l'école et la laïcité.

Nous avons dit dans ces colonnes le sens de la laïcité à l'école : accueillir tous les enfants indépendamment de leurs appartenances identitaires, pour leur apprendre ce qui les prépare à être des hommes libres par leur seule raison (Buisson) pour être capables le moment venu, d'être les citoyens dont la République et sa démocratie ont besoin. C'est en effet aux citoyens, qui doivent être à la fois civiques et souverains, d'élaborer les lois auxquelles ils devront obéir pour être libres par « autonomie », ensemble et à égalité, et de pouvoir aussi les contester.

Mais il faut aller plus loin pour comprendre ces rapports car les appels à une laïcité adjectivée par des politiques ou des intellectuels, devenue « inclusive » des religions dans l'espace public et donc tolérante, se multiplient, refusant par-là l'idée d'un humanisme et d'une citoyenneté laïques initiés par les principes de la révolution.

Alors il faut revenir aux fondements philosophiques de la tolérance avec J. Locke (1664), l'un des fondateurs du libéralisme. Après avoir défendu la liberté religieuse dans l'espace public, il écrit :

« *Ceux qui nient l'existence de Dieu ne doivent pas être tolérés parce que les promesses, les contrats, les serments et la bonne foi, qui sont les principaux liens de la société civile, ne sauraient engager un athée à tenir sa parole ; et que si l'on bannit du monde la croyance en une divinité, on ne peut qu'introduire aussitôt le désordre et la confusion générale. D'ailleurs, ceux qui professent l'athéisme n'ont aucun droit à la tolérance (...) puisque leur système les renverse toutes (les croyances)* ».

La chose est claire. En régime de tolérance, toutes les religions sont possibles dans l'espace politique mais pas la non-croyance car celui qui ne croit en aucun dieu n'est pas fiable : délié de toute figure divine et donc sans lien, il ne peut pas participer du lien social et politique qui fait le citoyen. Il faut donc exclure les incroyants de la citoyenneté. Un tour du monde des régimes tolérants (pays anglo-saxons, européens et nordiques) majoritaires à accepter le délit de blasphème ou à favoriser la dominance d'une religion qui réapparaît, y compris dans la bouche des dirigeants, à chaque évènement qui rassemble les citoyens, permet de constater les suites de ce choix libéral. Elles font dire à C. Kintzler (Penser la laïcité) : « *tous les cultes sont admis, les incroyants sont tolérés mais leur statut moral et social est déprécié* ». C'est qu'en réalité, le régime de tolérance suppose un socle fondateur, préexistant à la cité -cette association politique que se donnent les hommes -, un socle qui modélise l'espace public et détermine toutes les relations politiques et sociales. Ce socle est constitué par la croyance religieuse et la morale qui en découle et le citoyen est d'abord un homme qui croit et qui respecte les règles

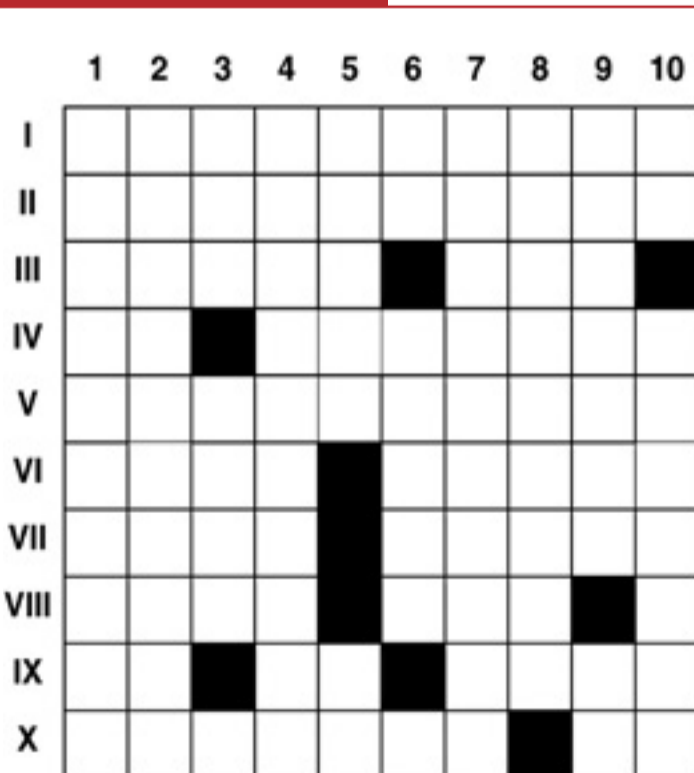
de la morale religieuse (rappelons à ce propos le mensonge de Clinton considéré comme une faute politique ou l'égale valeur éducative reconnue à l'enseignement du créationnisme -une croyance- et de la théorie scientifique Darwinienne). Le régime de tolérance hiérarchise les citoyens entre croyants et non-croyants à l'inverse de la laïcité qui garantit leur égalité. Le croyant l'emporte sur l'homme libre par sa seule raison, capable de se donner à lui-même une loi qui puisse être la loi commune. C'est cette autonomie qu'utilise le contrat social et que le droit républicain a retenu pour penser la liberté, la citoyenneté et l'exigence du partage égal de la liberté. Tandis qu'en régime de tolérance l'homme doit croire en un dieu pour former la cité, en régime républicain laïque, rien d'autre ne lui est demandé que sa conscience libre garante de l'autonomie de son jugement. Mais elle lui est bel et bien demandée, comme indispensable au fonctionnement de la République laïque. Or, elle n'est pas donnée et doit donc être formée par une instance d'intérêt général, forcément laïque : c'est là le rôle de l'école publique. Elle vise à apprendre à chacun ce qui fait la dignité humaine, dont Jaurès faisait objet de l'enseignement d'une morale laïque ; elle vise à humaniser les enfants par la construction de la raison, outil de la conscience libre et de la pensée critique, capable de revenir sur elle-même pour examiner ses propres limites et développements et pouvoir ainsi débattre avec tous les autres comme le veut la République.

Il reste au droit républicain à reconnaître cette liberté de conscience comme un droit fondamental de tout individu, dans la cité, ce qui exclut tout communautarisme. C'est ce que fait la loi de 1905 en faisant de la liberté de conscience individuelle une priorité sur la liberté religieuse -la garantie de la seconde n'entraînant pas celle de la première-, et en affirmant la neutralité de l'Etat en matière de choix spirituel. Mais il s'agit d'une neutralité active puisqu'elle garantit l'autonomie des cultes, et de tous les cultes, présents ou non, simplement possibles et donc, sans exigence d'ajustement de la loi à telle nouvelle religion. Et cette neutralité exige de distinguer trois -et non deux- espaces de vie des hommes pour pouvoir les articuler : l'espace public, -du peuple, (des hommes comme citoyens), ou de la puissance publique (hôpitaux, école, sécurité sociale, etc) qui exige la réserve des fonctionnaires ; l'espace civil -du public- où règne la « civilité » (la rue, les supermarchés, les plages) et l'espace privé (famille, entreprise, lieu de culte) où l'expression religieuse (et donc le voile ou le burkini) est libre, dans la limite du droit commun dont l'Etat est garant.

« *Continuer à faire connaître et à expliquer cette loi : c'est, comme disait C. Haensler, ce à quoi chaque DDEN s'engage.* »

Anne-Marie Doly, pour les DDEN 63,

Grille n° 93



HORIZONTALEMENT

- I. Avec détermination.
- II. Divulgerai.
- III. Haute au Puy.
Démonstratif dès qu'il voit une voyelle.
- IV. Possédé. - Tout tristes d'être vaincus.
- V. Compartimentée.
- VI. Récipients. - Mesura un liquide.
- VII. Aurochs en Europe. - Pas toujours pacifique.
- VIII. ... et barba en même temps !
Plaide non coupable.
- IX. Fous de Dieu et barbares en même temps (sigle).
- Dans le vent. - Ouïe pour mieux faire ouïr.
- X. Est au cow-boy ce que le sombrero est au gaucho. - Habitudes, traditions, coutumes, et pas seulement aux Etats-Unis.

VERTICALEMENT

1. Pour l'auteur, occasions de corrections.
2. Ecrulerait.
3. Lanka pour le Cinghalais. - Soustrait.
4. Tramait.
5. Attachées ou associées.
Antériorité phonétique.
6. Vaut do. - Peintre et sculpteur français du XX^e siècle.

7. Garagiste, conducteur de locomotive ou même dentiste.
8. Fourbues...
9. Tressera. - Appris d'abord à coup sûr, et sans doute vu avant.
10. Demi-gamin d'un métal plutôt dur. - Mieux acceptées si elles sont bien que si elles sont mal.

Solution au prochain numéro

Solutions mots croisés n° 92

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	A	P	P	U	C	C	I	N	O
II	O	B	I		P	L	A	N	E	R
III	N	O	T	A	S		P	E	O	N
IV	T	I	R		I	G	O	R		E
V	R	E	E	L	L	E		T	O	M
VI	E	R	S		O	L	E	I	N	E
VII	C	A		A	N	A	L	E		N
VIII	O	I	N	T	S		I	L	O	T
IX	U	S	E	R		O		L	I	E
X	P		S	E	N	S	U	E	L	S



Comité Départemental d'Action Laïque
Paysan du Peuple
Rue Gabriel Péri
63000 CLERMONT-FERRAND



PROJET "LAÏCITÉ - JEUX"



Pour la deuxième année, le Comité Départemental d'Action Laïque (CDAL63), en partenariat avec la MGEN, propose un projet pédagogique en direction des élèves de la maternelle au collège, dans le département du Puy-de-Dôme.

Cette initiative, soutenue par l'Inspection Académique et par le Conseil Départemental, a enregistré la participation de 939 élèves en 2015 / 2016.

N'hésitez pas à demander un exemplaire du livret édité en mai 2016, ou encore des idées d'activités pour démarrer !

L'objectif est de contribuer à la découverte des 15 articles de la Charte de la Laïcité par la création et la diffusion d'un « livret de jeux ». La Charte de la Laïcité de 2013 sert de support. L'approche est à la fois ludique et exigeante pour les élèves. Elle préserve la plus grande liberté pédagogique aux enseignants. Le livret final rassemblera une centaine de productions d'élèves sélectionnées par les organisateurs. Avant la fin de l'année scolaire, il sera édité puis offert à chacun des participants.

➤ RÈGLES DE PARTICIPATION



- Les productions des élèves devront illustrer* l'un des articles de la Charte. La classe ou le groupe d'élèves envoie au maximum 6 productions. Chaque production doit être le résultat d'un travail de groupe (2 élèves au moins).
- La classe ou le groupe envoie les productions sans les plier, au format A4 maximum, en noir et blanc ou en couleur, dans l'enveloppe fournie après inscription.

***Comment illustrer un article?**
Imaginer un jeu à partir des expressions ou des mots contenus dans l'article : mots croisés, mots fléchés, rébus, devinettes, messages codés... ou représenter des idées ou des situations suggérées par l'article pour obtenir des dessins à colorier selon un code, des jeux des 7 erreurs, des labyrinthes, des points à relier...

Au verso de chaque production, inscrivez :

- les prénoms des élèves
- le nom de l'enseignant ou de l'adulte référent
- l'établissement
- le numéro de l'article illustré

➤ CALENDRIER

Du 15 octobre au 15 décembre 2016 ➤ inscription par mail à l'adresse cdal63@orange.fr
Dès votre demande, vous recevrez une fiche d'inscription à compléter et un modèle d'autorisation parentale.

Jusqu'au 1^{er} mars 2017 ➤ collecte des productions expédiées dans l'enveloppe fournie aux inscrits.

Juin 2017 ➤ remise des livrets offerts à tous les participants.

➤ Contacter Sylvie Dompnier (secrétaire du CDAL 63) : cdal63@orange.fr ou 04 73 19 83 83

"Etranger - Etranger"

Jeudi 8 décembre à Riom au Forum-Rexy Noël Delmat, invité par l'ATR, chante pour le Réseau Education sans Frontières (RESF).

"Chaque dimanche l'instituteur ouvrira une conférence publique à laquelle assisteront les citoyens de tous les âges..." imaginait Condorcet... Pour Jean Macé et ses successeurs, la journée de l'instituteur ne s'arrête pas à la porte de sa classe. Il est un éducateur permanent avec les cours du soir ou l'animation de veillées. Plus tard, dans les années 1950, il sera initiateur sportif, animateur culturel ou artistique dans une chorale, une troupe de théâtre amateur, un ciné-club, une bibliothèque... *"cette marmaille qui court dans nos rues c'est de la graine de souverains... L'ignorance du peuple est un danger public..."* (Jean Macé "Lettres d'un paysan d'Alsace")

sont dédiés (et offerts) aux militants de RESF 03.

Noël Delmat a un peu touché au théâtre, d'abord à l'Ecole Normale, puis plus tard à Yzeure, mais c'est surtout dans cette ville qu'il a pendant 20 ans créé et animé le "Carrefour Chanson Enfant d'Yzeure" qui fait selon lui évidemment et avec raison partie de ses fiertés. S'il n'a pas fait de théâtre à Commenry dont il est originaire, il y a baigné aux côtés de son frère Claude et de Alphonse Thivrier qui furent les inventeurs et les pionniers dans les années 60 de la troupe locale "La Jeune Ambiance". Il a écrit également pour le jeune public ("Le royaume des godasses" pour le Théâtre Parenthèse) et même composé une musique de film ("Passeport pour un slip noir"). Depuis 1962 sa production est donc considérable mais c'est bien la chanson qui est son ADN avec deux CD éclatants de sensibilité, d'humour et d'engagement : "Etranger-Etranger" et "Percebulle"⁽¹⁾. Autant dire que c'était un devoir et un honneur pour l'Atelier Théâtral Riomois de recevoir cet artiste-ami dont le travail



Si Noël Delmat n'a pas été un de ces "Hussards noirs de la république" qu'évoquait Charles Péguy, il a été comme beaucoup d'autres un instituteur conscient de ses droits et surtout de ses responsabilités d'éducateur pendant et après la classe... Et il s'est mis à chanter !

Profession : instituteur (Ecole Normale de Moulins : promotion 1964). Spécialisation "Déficients intellectuels" Détachement au poste de Délégué Culturel et Audiovisuel auprès de la Ligue de l'Enseignement (FAL 03) en 1995 - Retraité depuis 2004...

L'histoire aurait pu se terminer là mais ce n'est pas tout... "Sur le chemin j'ai rencontré un très étrange étranger... mais il ne s'est pas arrêté il a disparu dans le noir / tout en murmurant Bonsoir".

Noël Delmat est devenu chanteur et la chanson ci-dessus a été écrite dans une classe de Moulins avec des élèves de Cours Moyen. Elle résonne étrangement aujourd'hui où nous avons la chance, n'en déplaise à certains, d'en rencontrer plusieurs... des étrangers ! Et ce n'est pas par hasard si l'ensemble des textes qui seront chantés et lus au Forum-Rexy le jeudi 8 décembre prochains

et le témoignage rejoint celui d'un René Gouzenne ou d'un Guy Legay qui furent aussi instituteurs mis la disposition de notre mouvement dans la fédération de Haute Garonne et dans celle du Puy de Dôme. Ces amis, ces militants, on en a compté beaucoup, furent en leur temps les artisans des mouvements laïcs d'éducation populaire. Leur origine, leur formation, leur engagement servaient leur propos et leur mission et c'est grâce à eux que l'on a la chance aujourd'hui de pouvoir organiser dans le moindre village et dans la moindre association des soirées de théâtre, de lecture, de cinéma et de réflexion-débat...

"Vraiment / Il se fait dans nos villes / d'étranges sommeils / en plein midi" La soirée sera complétée par les textes d'un autre poète également enseignant : Jean-Pierre Siméon, créateur et animateur entre autres de la Semaine Nationale de la Poésie, ceux ci seront lus par l'ATR.

Marcel Col

Renseignements par téléphone :
06 86 02 59 97

(1) Les CD de "Etranger-Etranger" et "Percebulle" seront en vente à l'entrée du théâtre.

L'aventure d'un Road Movie Numérique : un projet original à découvrir

L'opération nationale "Dis-moi dix mots", lancée par le Ministère de la Culture et relayée par la Ligue, vous propose de vous essayer à la création collective d'un livre enrichi mêlant texte, illustrations et son. Accompagnés d'un intervenant professionnel qui déambulera successivement dans 10 fédérations vous pourrez vous exercer à tous les aspects de sa fabrication : écriture, illustration, enregistrement sonore et scénarisation numérique.

Le principe est d'entamer à un endroit la fabrication d'une histoire originale autour des 10 mots, et de la poursuivre à un autre endroit, puis à un autre... Au fil de ce joyeux vagabondage, le livre enrichi prend forme pour donner vie à un véritable objet, fruit du travail commun des participants. L'objet final sera valorisé sous forme d'une publication en ligne. Et peut-être plus... La tournée s'arrêtera à la fédération du Puy-de-Dôme le samedi 14 janvier 2017 de 10h à 17h30. La participation à cette journée est entièrement gratuite et ne nécessite aucun pré-requis (ni en écriture ni en numérique).

Au-delà de votre pratique habituelle, cette journée est surtout l'occasion de découvertes, de nouvelles rencontres et l'opportunité de fabriquer quelque chose tous ensemble !



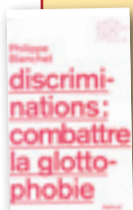
Pour toutes précisions, rapprochez-vous du service Culture-Éducation-Jeunesse : 04 73 14 79 08 ou nsauzion@fal63.org

L'opération nationale « Dis-moi dix mots » : www.dismoidixmots.culture.fr/
L'intervenant Rudy Martel : <http://lamareauxmots.com/blog/les-invites-du-mercredi-rudy-martel-editeur-chez-benjamins-media-letterbee-blogueuse/>

QUOI DE NEUF ?

La glottophobie

Philippe Blanchet : "Discriminations : combattre la glottophobie" (Éditions Textuel)



Faites attention à ce que vous dites. Ou plutôt faites attention à la façon dont vous le dites, au ton ou à l'accent qui est le vôtre (Méditerranéen, Alsacien, Arabe, Africain...). Vous risquez d'être victime de glottophobie, c'est à dire d'une forme de racisme de la langue parlée. Dans son livre "Discriminations : combattre la glottophobie" le chercheur Philippe

Blanchet définit la glottophobie comme une forme de discrimination linguistique qu'il rapproche de toutes les formes d'altérophobies (mépris, haine, agression, rejet) telles que l'homophobie, la xénophobie, la judéophobie ou l'islamophobie...

L'auteur observe que la glottophobie implique son contraire avec la glottophilie des puristes de la langue. Pour le puriste qui s'attache à la forme, explique-t-il, la langue est un patrimoine à protéger des agressions extérieures. "Ainsi les discours fréquents sur les qualités supérieures de la langue française supposée être une langue claire, une langue élégante, une langue de la pensée... sont des exemples d'une glottophilie dont l'autre face est une glottophobie contre d'autres langues supposées inférieures parce que considérées comme moins claires, moins élégantes, moins à même d'exprimer une pensée et des discours universels (par exemple l'anglais ou les langues dites populaires voire ne méritant pas d'être appelées langues comme les supposés dialectes locaux...) ou encore menaçante contre la suprématie souhaitée du français (qu'il s'agisse d'autres langues de France dites "régionales" ou "immigrées")

On voit bien ici les dangers que représente cette attitude qui est loin d'être innocente, même si elle est parfois spontanée et apparemment sans méchanceté... Et l'auteur dans la dernière partie de son livre souligne les habitudes courantes nées de cette forme de racisme (il faut appeler ici les choses par leur nom) : "On se moque du français d'un Sénégalais"... "On méprise les langues régionales"... "On se moque de la prononciation d'une élue d'origine étrangère"... plus gravement encore "On refuse de louer un logement à un étudiant étranger à cause de son niveau de français"...

Dans un dernier paragraphe plus positif, l'auteur se prend cependant à rêver à un autre monde (linguistique)... "où l'on adapterait les langues aux humains (n'est-ce pas ainsi que tout a commencé ?) plutôt que de forcer les humains à s'adapter aux langues pré-définies par celles et ceux qui s'arrogent le pouvoir et d'en faire un moyen de sélection et de domination... Bref un autre monde humaniste, juste, équitable et hospitalier". Vaste programme !

Migrants : des commentaires insupportables

C'est une simple vidéo de quelques secondes réalisée par une équipe de journalistes de France 3 Midi-Pyrénées. On y voit des hommes fatigués, tous d'origine afghane, débarquer d'un bus et récupérer leurs bagages. Quelques instants plus tard, ils seront installés dans un centre de la Croix-Rouge à Toulouse. Ces hommes sont ce que l'on a pris désormais l'habitude d'appeler des "migrants", des réfugiés. Quelques heures auparavant, ils "vivaient" dans des conditions inhumaines dans la "jungle" de Calais.

Cette vidéo publiée sur la face facebook de la chaîne a déclenché un flot de commentaires pour la plupart haineux. Ils rejettent, a priori, sans les avoir rencontrés, sans connaître leur histoire, des individus, des êtres humains, simplement parce qu'ils viennent d'un pays étranger, que leurs "traditions", leur "mode de vie" ne seraient pas exactement les mêmes que les nôtres.

Mais cela va plus loin, certains de ces commentaires accusent ces hommes d'être des violeurs en puissance, des agresseurs d'enfants. D'autres parlent d'invasion (quand tout au plus 270

personnes vont s'installer dans cette région qui compte 5,7 millions d'habitants) ou font l'amalgame avec le terrorisme.

Heureusement, au milieu de cette mare d'immondices déversées sur facebook, certains internautes tentent de faire entendre une autre voix : "Bienvenue à eux" écrivent quelques-uns.

La France est une terre d'asile. Chacun d'entre nous a dans sa famille ou connaît une personne qui a des origines espagnoles, italiennes, maghrébines, africaines, asiatiques... la France et en particulier la Région Midi-Pyrénées a été et reste une terre d'accueil des peuples, au gré de l'histoire : guerres civiles, conflits mondiaux, immigration économique, etc... Sans ces mélanges de population, sans cette ouverture sur le monde, la France ne serait pas la France.

Cette haine de l'autre est irrationnelle. Elle ne repose sur rien d'autre qu'un sentiment de peur ou d'insécurité. Ce ne sont pas 270 personnes qui vont mettre en péril l'équilibre de la région. Parmi ceux qui sont vus comme des violeurs ou des assassins

figurent peut-être le médecin qui sauvera demain votre enfant ou le maçon qui construira votre maison.

Le texte de la journaliste de France 3 Marie Martin illustre parfaitement ce ressenti :

"La nausée".

Alors que le démantèlement du plus grand bidonville de France est achevé, alors que des centaines de réfugiés commencent à arriver dans des communes d'accueil partout sur le territoire national, la haine de l'autre, la peur des autres suintent dans de nombreux commentaires, notamment sur les réseaux sociaux. "On n'en veut pas", "qu'ils rentrent chez eux", "ces gens-là ne sont pas comme nous".

J'ai honte de ce que je lis. J'ai honte de ce que je comprends. J'ai honte que l'accueil de 4 500 personnes pose problème en France, dans un pays qui compte 60 millions d'habitants. J'ai honte que ce frein vienne de mes contemporains.

Comme ils ont la mémoire courte, ces porteurs d'un discours de rejet et de haine. Ils ont oublié leurs larmes devant le journal de 20 heures qui

montrait le petit corps d'Aylan, mort échoué sur une plage de la Méditerranée. Ils ont oublié les images de guerre, les bombes sur Alep. Ils ont oublié que, peut-être, leur grand-père a franchi les Pyrénées pour échapper à la mort et à la dictature de Franco. Ils ont oublié que leur voisin est peut-être un enfant des boat-people. Ils ont oublié que leur mère a peut-être sauvé la vie d'enfants juifs dans le maquis de Vabre.

Ils ne savent pas, peut-être, qu'on ne quitte pas son pays pour le plaisir d'aller s'entasser sous des tentes, dans la boue, dans le nord de la France. Qu'on ne quitte pas son métier de médecin ou de professeur d'université pour le plaisir de venir un jour balayer nos rues. Peut-être devraient-ils s'imaginer, une seule seconde, traverser une mer, un océan, des montagnes, pour sauver leur vie et celle de leur famille.

Peut-être est-ce à nous, les journalistes, de rappeler que souhaiter le départ d'hommes et de femmes menacés de mort dans leur pays revient à souhaiter leur mort tout court.

FORUM

Scènes maritimes

Un peintre et un poète avaient déjà fait surgir de l'onde une petite sirène et la déesse de l'amour. Depuis trois ans, frôlant le littoral à quelques brasses, les requins sèment l'effroi sur les plages de la Réunion. Et voici que cet été les burkinis ont émergé sur nos plages : bien des citoyens en ignoraient jusque là l'existence, le nom et la fonction mais ils ont brusquement créé bien des remous.

L'ambiguïté de ce costume de bain tient au fait que ses partisans ou ses adversaires, ceux qui le libéralisent et ceux qui le verbalisent, se proclament tous de la liberté.

Et il y a bien deux libertés, deux mesures, apparemment et fâcheusement inconciliables. Toutefois, c'est encore au nom de la liberté d'expression que nous pouvons nous accorder ce préalable indispensable à la difficile sérénité des débats : il ne faut pas interdire, il ne faut pas verbaliser, il ne faut surtout pas maltraiter les femmes qui portent le burkini. Mais nous pouvons nous donner le droit de dire tout ce qu'il y a de choquant dans ce nouvel accoutrement balnéaire.

Imaginons maintenant qu'une femme décide – aujourd'hui même, c'est-à-dire dans l'été 2016 – de rester à la plage – et de se baigner – dans un costume de ville, et ceci pour de légitimes raisons esthétiques, morales ou médicales (une très grave allergie au soleil par exemple) ; personne ne songerait à lui en faire grief parce qu'il apparaîtrait presque incontestablement que cette particularité relève d'une liberté personnelle. En matière de burkini, une telle position de liberté n'est sans doute pas totalement défendable.

Par ailleurs, il ne viendrait à l'esprit d'aucun législateur ni d'aucun citoyen laïque de réclamer la verbalisation des soutanes, des uniformes de religieuses, et de tous les vêtements liturgiques liés à la tradition chrétienne : s'ils ont très largement disparu de l'espace public, ils ne tombent sous le coup d'aucune loi d'interdiction ; cependant il faut reconnaître à l'Eglise catholique la volonté de laïciser ses costumes afin que l'exercice religieux soit plus facilement intégré à la vie civile et que les prêtres soient reconnus comme des hommes parmi les autres hommes dont ils partagent l'identité. N'oublions pas aussi que les premières baigneuses des premiers congés payés étaient très largement habillées et les maillots de bain réduits à leur plus simple expression (jusqu'à disparaître) ont mis longtemps à ne plus choquer les bonnes mœurs.

C'est précisément l'évolution de cette liberté corporelle (en particulier pour les femmes), la dédramatisation de la nudité, l'effritement des moralismes de la pudeur, qui rendent insupportable le port du burkini, et surtout ce qu'il signifie. Cet étrange vêtement si peu adapté au milieu et au loisir où il est arboré a d'abord quelque chose d'archaïque. En supposant qu'il relève d'un libre-choix – ce qui est éthiquement impossible – il y a également quelque chose d'ostentatoire dans l'affirmation d'une singularité dont l'objectif demeure confus. Peut-on admettre qu'une femme ait intériorisé des conceptions religieuses jusqu'à brandir, par son costume, une forme d'étendard militant ? Nous

touchons inmanquablement aux exigences de la laïcité qui ne peut souffrir cette ostentation publique.

Elle est encore plus grave dans le domaine de la morale. On sait quelle exigence de pureté est inhérente à la religion musulmane dans sa conception de la femme ; elle l'était il n'y a pas si longtemps tout autant dans la religion catholique. Les manifestants (et manifestantes) contre le mariage pour tous ont partiellement exhumé cette conception. Toutes ces postures comportent plus ou moins explicitement des condamnations : condamnations des inclinations sexuelles, mais aussi condamnation tout à fait explicite dans certains propos, ou certaines attitudes, comme celle qui consiste pour un musulman à refuser de serrer la main d'une femme, condamnations dénonçant une certaine dépravation inhérente à la femme.

C'est pourquoi le port du bikini relève aussi d'une provocation qui range les autres femmes parmi les mécréantes et les impures ; c'est pourquoi ce vêtement est offensif et que sa prolifération doit nous alarmer.

Le vrai scandale enfin est peut-être tout simplement esthétique. Comment admettre en effet sur la scène estivale de l'insouciance, des loisirs et par conséquent de la liberté, l'affirmation austère de la soumission et l'arrogance des dogmes ? Les étoffes les plus chatoyantes dont se confectionnent ce nouvel uniforme ne peuvent masquer le retour de l'obscurantisme.

Alain Bandiera

(*) Vous pouvez réagir à ce forum en envoyant un courrier ou un mail au journal.

Auvergne laïque

Abonnez-vous, réabonnez-vous !

Complétez ce bulletin :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la

FAL

31, rue Pélissier
63028 Clermont-Fd
Cedex 2

Faites abonner vos voisins, vos amis !

Joindre un chèque de 17,50 € à l'ordre de FAL

CCP: 155 00 E Clermont-Ferrand

FAL - Tél. 04 73 91 00 42

Fax 04 73 90 96 28

E-mail : auvergnelaïque@fal63.org

Directeur de publication : Édouard Ferreira

Rédacteur en chef : Régis Faucheur

Secrétaire de rédaction : Frédéric Rideau,

Françoise Manry

Comité de rédaction : Alain Bandiera,

Gérard Chanel, Marcel Col, Michel Collonge,

Bernard Gilliet, Guy Grand, Bernard Guillot,

Roland Moulin

Conception/réalisation - Impression : FUSIUM

04 73 73 25 25 - F37076 - 68, av. de Verdun 63190 LEZOUX

Abonnement 1 an : 17,50 €

Commission paritaire n° 0416 G 84688

Dépôt légal : septembre 2016 - N° 464